



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4101308

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 1/10/2024 15H03 C:000620 I:40935
V/REF : OSMIL806062259
V/Email reçu le Mardi 01/10/2024 a 15H03

FONCIA BOUVET BONNAMOUR

119 AVENUE MARECHAL DE SAXE
69003 LYON

IMMEUBLE : 12 CELU
12 RUE JEANNE MARIE CELU
69004 LYON

Vaulx en Velin, le 31 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N12 CELU - LOGEMENT DE MME ROBIN - TEL:*06 78473045*

MOTIF : INTERVENIR POUR PROCEDER AU CURAGE DE LA COLONNE D'EVACUATION DES EAUX
USEES DES WC DE L'APPARTEMENT DE MME ROBIN

Donneur d'ordre : Mme A. TAILLEBOT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 01/10/2024 A 19H45 :
TENTATIVE D'INTERVENTION A PARTIR DE LA RESIDENCE - SANS-SUCCES,
AUCUNE PLACE DE STATIONNEMENT
APPEL TRANSMIS A MADAME ROBIN QUI CONFIRME NE PAS AVOIR DE PLACE
REPROGRAMMATION DE L'INTERVENTION

LE 03/10 A 09HH00 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A 2 PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME ROBIN
REPERAGE DE LA COLONNE
OUVERTURE DU TABOURET EAU VANNE/USEE DANS LE COULOIR
DEBOUCHAGE/CURAGE HAUTE PRESSION 3 METRES DE VERTICALE EAU VANNE/USEE
ET 2 METRES LINEAIRES DE TRAINASSE EAU VANNE/USEE
VERIFICATION DES ECOULEMENTS
NETTOYAGE ET REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 03/10/24 a 13H57 Mme A. TAILLEBOT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4101308

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2		Pour mémoire
1,25	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 01/10	2		Pour mémoire
1,75	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 03/10	4	165,81	290,16
1,75	H(s)2ème personnel le 03/10	5	53,13	92,97
TOTAL H.T.				383,13
T.V.A. a 10,00%				38,31
TOTAL T.T.C.En EURO				421,44

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.